

# La "laïcité ferme et tolérante" de Marianne est-elle la bonne réponse à la "laïcité positive" de Sarkozy ?

L'hebdomadaire « Marianne » a lancé, il y a quelques jours, un texte appelé « L'appel républicain de Marianne », signé par un axe qui va de Villepin à Ségolène Royal en passant par Chevènement, Bayrou, Delanoë, Mamère, etc. (1) Ce texte, dont le but paraît clairement de rassembler tous ceux qui ne veulent plus de Sarkozy, est sujet à quelques critiques, par ses approximations, et son côté attrape-tout, ce que ne se prive pas de faire Anne-Marie Le Pourhiet (2).

Mais les laïques que nous sommes, de tout temps opposé au concept de « laïcité ouverte », ont été fortement interpellés par l'expression « laïcité ferme et tolérante ».

## La tolérance a toujours eu un goût amer de condescendance

Nous avons reçu, début février, ce courrier d'une lectrice de Caluire, Suzanne Verrot, qu'elle avait adressé à Jean-François Kahn, quelques jours avant que ne paraisse l'appel de Marianne.

*« Monsieur,*

*J'ai lu avec attention votre article paru dans la page « Débats » du Monde, daté du samedi 2 février 2008, concernant le nouveau président de la République, mais là n'est pas mon propos. Je réagis à votre perception de la laïcité « tolérante » que vous recommandez à vos lecteurs.*

*Qu'entendez-vous par laïcité tolérante ? Que recouvre cet adjectif ? Tolérer quoi ? Le retour du religieux dans la*

sphère publique que le président appelle de ses vœux dans son discours de Latran ? Quand on tolère une idée, un comportement, c'est-à-dire qu'on le supporte, la pensée de l'autre n'est plus réputée valoir la nôtre. La liberté de pensée est hiérarchisée. Il y a d'un côté les « bien-pensants » et, de l'autre, ceux que l'on tolère. Il y eut jadis des édits de tolérance qui furent suivis de nouvelles persécutions et massacres. L'Edit de Nantes promulgué en 1598, puis révoqué en 1685. Il fallut attendre l'édit de tolérance de 1787 pour voir la fin des persécutions. La tolérance a toujours eu un goût amer de condescendance.

Depuis des décennies, les défenseurs de la laïcité auront tout entendu. De dépassée ou ringarde, elle a refait surface parée d'adjectifs qui lui retirent tout son sens. La laïcité n'est ni ouverte, ni plurielle, ni intelligente, ni sectaire, ni apaisée, ni positive, ni « tolérante ». Elle est, ou elle n'est pas.

La laïcité, c'est primordialement la séparation des Eglises et de l'Etat. L'Etat pour tous, le religieux pour certains. Voilà un principe violé depuis longtemps, à savoir depuis Pétain et Vichy. Que sommes-nous en droit d'exiger ? L'application de la loi de 1905, loi de respect et de liberté.

Monsieur Jean-François Kahn et vos collègues journalistes, quand allez-vous nous aider à défendre la laïcité dans sa réelle identification ?

Aujourd'hui, une grave dérive s'accroît qui nous conduit vers le renforcement de communautés repliées sur elles-mêmes, à l'encontre de la philosophie républicaine du « Vivre ensemble » et de la neutralité des pouvoirs publics vis à vis des religions et des mouvements sectaires.

Nous ne voudrions pas régresser et revenir à l'Ancien régime avec la reconfessionnalisation de la société. Nous comptons sur votre aide.

Meilleurs sentiments d'une lectrice du Monde et de Marianne.

Suzanne Verrot

A une époque où Nicolas Sarkozy se réclame d'une « laïcité

positive », il est pour le moins étonnant que ceux qui prétendent le combattre, au nom des principes républicains, utilisent, comme tous les adversaires de la laïcité, un adjectif pour en dénaturer le sens, ce que rappelle fort bien Suzanne Verrot. Notre collaborateur, Pierre Cassen, dans une longue interview publiée dans le journal communiste réunionnais « Témoignages », en décembre 2006, rappelait, lui aussi, que « Ceux qui lui donnent des adjectifs sont des adversaires de la laïcité » (3).

## **Au nom de la « laïcité ferme et tolérante », qu'ont-ils fait ?**

Cela n'est pas du pinaillage sémantique, car à une époque où Sarkozy a juré d'en finir avec la loi de séparation des Eglises et de l'Etat, regardons très clairement les pratiques laïques « fermes et tolérantes » de quelques-uns des signataires de cet appel.

Est-ce au nom de la « laïcité ferme et tolérante » que Ségolène Royal, lors de la campagne électorale, a pris ses distances avec le droit au blasphème, affirmant qu'« elle ne laisserait pas insulter Dieu », et s'est permis de critiquer ensuite les propos « excessifs et déplacés » d'Ayaan Hirsi Ali ?

Est-ce au nom de la « laïcité ferme et tolérante » que François Bayrou a accepté sur ses listes l'islamiste Djamel Bouras, a cautionné de sa présence l'Union des Organisations Musulmanes du 93, qui réclame la réintroduction du délit de blasphème, et a organisé une manifestation inquiétante à Paris pour cela ?

Est-ce au nom de la « laïcité ferme et tolérante » que Dominique de Villepin a donné l'ordre, lors de la mort de Jean-Paul II, aux Préfets en uniforme d'aller représenter l'Etat dans les cathédrales, et a fait mettre les drapeaux des mairies et des écoles en berne ?

Est-ce au nom de la « laïcité ferme et tolérante » que Jean-Pierre Chevènement, alors ministre de l'Intérieur, lors de la

création du Conseil Français du Culte Musulman, a accepté de retirer de la charte la reconnaissance du droit d'apostat pour les musulmans, sous la pression de l'UOIF ?

Est-ce au nom de la « laïcité ferme et tolérante » que Bertrand Delanoë a été le premier maire de France à donner le nom d'une place publique à Jean-Paul II, malgré tous les discours antiféministes, homophobes et antilaïques du chef de l'Eglise catholique, dont la complaisance avec les régimes d'extrême droite, en Amérique du Sud, n'était plus à démontrer ?

Est-ce au nom de la « laïcité ferme et tolérante » que Jean-Pierre Brard, pourtant organisateur des journées internationales laïques, dans sa ville de Montreuil, défend, curieusement, dans une interview à Riposte Laïque, l'idée que pour respecter l'article 1 de la loi de 1905 (droit de culte), il faut que l'Etat favorise les religions faibles, par l'usage de baux emphytéotiques dans sa commune, contrevenant ainsi l'article 2 de cette loi ?

Faut-il parler de Noël Mamère ? Est-ce au nom de la « laïcité et tolérante » qu'il a accueilli, devant le Parlement, comme élu de la République, en février 2005, les militantes voilées qui manifestaient leur haine de la laïcité, amalgamée à du racisme, et qui voulaient imposer leur tenue discriminante pour les femmes au sein de l'école publique ? Est-ce au nom de la « laïcité tolérante » que l'ineffable maire de Bègles ira honorer de sa présence le congrès de l'UOIF, au Bourget, en 2004 ?

Ces élus nationaux ne font, à leur manière, que reproduire les « accommodements raisonnables », comme on dit au Canada, que beaucoup d'élus locaux prennent au quotidien, dans leurs communes, comme la rubrique « Municipales et Laïcité » le montre toutes les semaines, dans les grandes villes comme dans les petites.

Une deuxième liste de signatures nous surprend également (4). Passons sur les people et sur les sportifs français milliardaires, qui prétendent défendre la République, mais qui

ne vivent pas en France, et n'y paient pas d'impôts. Passons sur Régis Debray, qui a préparé le terrain à Sarkozy sur l'enseignement des religions à l'école. Passons sur Philippe Sollers, habituelle bête noire de Marianne, dont on n'avait pas remarqué, jusqu'à ce jour, l'attachement à la République. C'est la signature de la philosophe laïque Catherine Kintzler qui nous surprend.

Comment peut-on signer un texte qui parle de « laïcité ferme et tolérante », quand on a combattu le concept de « laïcité ouverte » avec une pugnacité exemplaire, des années durant ?

Mais est-ce au nom de la « laïcité ferme et tolérante » qu'elle a désigné comme des ultra-laïcistes les défenseurs de Fanny Truchelut, lourdement condamnée pour avoir demandé à une militante islamiste de retirer son voile dans les parties communes de son paisible gîte de montagne ? Est-ce au nom de la « laïcité ferme et tolérante » qu'elle défend bec et ongles le droit de porter le voile à l'université, en France – ce que Henri Pena-Ruiz avait contesté à la commission Stasi ? Les islamistes turcs, qui viennent de voter la levée de son interdiction dans les universités, seront ravis d'apprendre qu'en France, des laïques sincères en arrivent à défendre les mêmes positions qu'eux.

## **Les Français en ont marre des bondieuseries de Sarko**

L'enfer est pavé de bonnes intentions. Nous ne doutons pas de la sincérité du journal « Marianne », et de Jean-François Kahn, dans la défense des principes républicains et laïques. Mais nous ne sommes pas dupes pour autant. Certains politiciens, qui ne sont plus laïques depuis longtemps, utilisent aujourd'hui la laïcité pour se payer Sarkozy. Pour autant, nous avons besoin de tout le monde, car pas un jour ne passe sans une nouvelle provocation contre la séparation de la religion et du politique. La dernière du président de la République consiste à féliciter les intégristes catholiques pour quatre ordinations !!! (5)

En ce sens, l'appel publié par Libération, ce mardi 26 février, signé par huit personnalités laïques, dont Catherine Kintzler, nous paraît autrement plus clair que les ambiguïtés de celui de Marianne, même s'il aurait été bien que la perspective de descendre dans la rue et de manifester y figure clairement. (6)

En effet, si on veut être efficace pour contrer la « laïcité positive » de Sarkozy, pour défendre les principes de séparation, refuser le financement de tout culte, et l'offensive religieuse, dont l'islam est le fer de lance, dans l'espace public, il ne faut pas prêter le flan à des formules ambiguës, sur lesquelles Sarkozy sautera pour justifier sa politique anti-laïque.

Faute de quoi, on se place sur son terrain, on admet que la laïcité doit être toilettée, pour donner plus de liberté... aux Eglises.

La lettre de Suzanne Verrot à Jean-François Kahn était donc judicieuse, et il est dommage que le fondateur de « Marianne » n'en ait pas tenu compte en rédigeant son appel.

Pour autant, comme le disait notre collaboratrice Lucette Jeanpierre, dans Riposte Laïque 29, « les Français en ont marre des bondieuseries de Sarko » (7).

Il est donc vraiment temps de descendre dans la rue au plus vite, après les municipales et les vacances scolaires.

(1)

[http://www.marianne2.fr/L-Appel-republicain-de-Marianne\\_a83903.html](http://www.marianne2.fr/L-Appel-republicain-de-Marianne_a83903.html)

(2)

[http://www.gaucherepublicaine.org/,article,1953,,,,\\_Les-gesticulations-republicaines-de-l-Appel-du-14-fevrier.htm](http://www.gaucherepublicaine.org/,article,1953,,,,_Les-gesticulations-republicaines-de-l-Appel-du-14-fevrier.htm)

(3) [http://www.temoignages.re/article.php3?id\\_article=19029](http://www.temoignages.re/article.php3?id_article=19029)

(4)

[http://www.marianne2.fr/Vingt-personnalites-signent-l-appel-de-Marianne\\_a84149.html?PHPSESSID=5b1873660d17bef565bc0b77f80cc7d7](http://www.marianne2.fr/Vingt-personnalites-signent-l-appel-de-Marianne_a84149.html?PHPSESSID=5b1873660d17bef565bc0b77f80cc7d7)

(5) <http://www.leforumcatholique.org/message.php?num=375824>

(6) <http://www.liberation.fr/rebonds/312158.FR.php>

(7)

<http://www.ripostelaique.com/Les-Francais-en-ont-marre-des.htm>

[l](#)